

Halte au sketch !

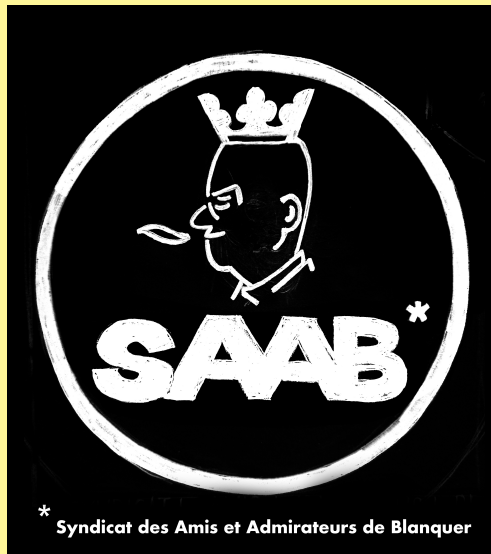
n°52
Novembre 2020

Avec ce deuxième confinement et le deuxième déconfinement pas-pour-tout-de-suite, nous avons la désagréable impression que l'histoire se répète. Nous nous retrouvons de nouveau à devoir attendre les consignes de Macron, décidant seul ou presque de la poursuite ou non des privations de liberté que nous connaissons. Car l'essentiel de la stratégie gouvernementale réside dans ces interdictions et obligations, en multipliant les mesures d'exception qui en perdent justement par là ce caractère et en faisant dire aux statistiques ce qui leur permet de "maintenir la pression" sur cette population d'inconséquentes. Et à tous les coups on gagne : quand l'épidémie recule c'est grâce au gouvernement, quand elle progresse c'est à cause des comportements des

français-es. La ficelle est grosse, et on peut douter que Macron sorte renforcé de cette période. Le gouvernement a d'ailleurs été contraint de reculer à plusieurs reprises récemment. Ainsi, Darmanin a dû affaiblir la portée de l'article 24 du projet de loi sur la "sécurité globale". Ce texte porte toutefois toujours atteinte à la liberté d'informer, renforce le contrôle sur la population notamment pendant les manifestations et risque de réduire la visibilité des violences policières. C'est bien cohérent avec la politique répressive de Macron.

Un autre recul auquel a été contraint le gouvernement, c'est celui de Blanquer avec la mise en place des demi-groupes dans les lycées. Cette mesure est certes insuffisante, car elle ne concerne que les lycées et qu'elle laisse aux chef-fes d'établissements la possibilité de ne pas l'appliquer ou de l'appliquer à leur manière, mais cela montre que même Jean-Michel

Blanquer, ministre autoritaire, est obligé de composer avec les personnels pour éteindre le feu. Car la colère était très vive au lendemain des vacances de la Toussaint, à cause notamment de la décision honteuse du ministre de supprimer les deux heures de concertation dans le cadre de l'hommage à Samuel Paty. La réaction du gouvernement à la suite de cet événement tragique est



là aussi assez représentative de sa politique, en méprisant l'aspect éducatif et en martelant les « valeurs de la République » pour mieux identifier celles et ceux qui s'écartent du droit chemin. Des élèves ont ainsi été signalé-es pour apologie du terrorisme et certain-es même placé-es en garde en vue.

Avec les révélations concernant le pilotage du syndicat « Avenir Lycéen », si les faits sont avérés, c'est un sale temps pour Blanquer. Il est temps qu'il parte.

Maxime Pouvreau, secrétaire général

Former ou contrôler ?

1^{er} degré

Après la mise en place l'année dernière du Plan Mathématiques « Vilani-Torossian », le ministère lance cette année son Plan national de formation Français dit « en constellations ».

Cette formation obligatoire s'adresse aux collègues de grande section et CP désigné-es par leur IEN. Ce plan « Français » s'inscrit dans le nouveau plan de formation global qui s'étale sur six ans. Il se déroule sur 30h (18h prises sur les animations pédagogiques – ce qui rend plus difficile la participation aux RIS – et 12h supplémentaires sur temps de classe).

Les modalités de mise en place sont très lourdes en particulier dans le contexte sanitaire actuel, avec un protocole complexe à mettre en place. Sous couvert d'observations des collègues de la constellation, on assiste à un contrôle de plus en plus important de l'Inspection dans la classe par le biais de « grilles d'observables » fournies par l'Inspection, complétées par les pairs lors de la visite en classe et synthétisées par les conseillers pédagogiques avant remontée à l'Inspection.

Les collègues se posent la question du réel intérêt de cette formation et ont un sentiment d'infantilisation, de pression et de surveillance. Les collègues sont supposé-es être volontaires pour participer à ce plan de formation, en réalité, l'inspecteur de circonscription désigne les personnels participant au plan français ou au plan mathématiques. Une fois encore, il s'agit d'injonctions descendantes du ministère alors même qu'on ne répond plus aux besoins réels des enseignant-es.

Audrey Lafajsse

Et l'Ecole dans tout ça ?

Mercredi 18 novembre, la CGT Educ'action 92 et SUD Education 92 ont organisé une Réunion d'Information Syndicale. Près de 40 enseignant.e.s s'y sont joint.e.s, du nord au sud du département. Le constat est sans appel. Les équipes sont épuisées par tant de revirements, d'injonctions contradictoires. Elles s'adaptent chaque semaine (et les élèves aussi). Tout est organisé dans l'urgence, plus ou moins en concertation avec les équipes. Des IEN qui font pression souvent à l'oral, rarement à l'écrit. Les enseignant.e.s placé.e.s en septaine se voient obligé.e.s de proposer un enseignement en distanciel. Le tout à la hâte. Présentiel ou distanciel ? Pas de double peine !

La plupart des circonscriptions n'ont plus de remplaçant.e.s disponibles. Les élèves des collègues placé.e.s en ASA (personnels vulnérables) sont réparti.es dans des classes pourtant déjà chargées. Les équipes réclament des postes pour les soulager.

Les personnels RASED commencent à subir la pression de la hiérarchie pour remplacer leurs collègues. Cela traduit le mépris et le désintérêt de leurs missions. De même, les Brigades REP+ sont réquisitionnées pour les remplacements. Les conditions de travail et d'accueil des élèves sont dégradées.

Malgré la loi de 2005 pour l'inclusion des élèves handicapé.es, aucun moyen n'est mis à disposition des élèves, de leur famille et des écoles pour que les élèves puissent disposer de leur droit à l'enseignement avec une aide efficace et/ou que les enseignant.e.s puissent être protégé.e.s. Les équipes sont obligées d'en venir à des solutions plutôt extrêmes comme lancer une information préoccupante et/ou un signalement au procureur. Elles se sentent démunies et à juste titre.

Trois semaines que nous avons repris et nous ressentons toutes et tous l'épuisement de fin de période. Il est temps que le Ministère l'entende.

Marie Viennot

Se servir de la situation sanitaire pour faire passer la réforme du lycée GT : les manœuvres de Blanquer

2nd degré

En lycée général et technologique, la crise sanitaire a bon dos pour aller à marche forcée vers l'école inégalitaire que souhaite Blanquer. Celui-ci profite de la période pour supprimer toutes les épreuves intermédiaires de contrôle. Il ne s'agit pas pour nous de défendre les E3C que nous avons combattues l'an dernier. Mais là, la ficelle est trop grosse. Avec cette suppression, près de la moitié du nouveau bac passe en contrôle continu strict (40%). Les épreuves concernant les spécialités sont par contre maintenues en mars alors que les « épreuves terminales » portant sur le tronc commun qui devaient avoir lieu plus tard sont supprimées. Cela permet de faire des économies en ne payant pas les correcteurs-trices pour ces épreuves. Cela renforce ensuite la place des spécialités dans le cursus des élèves, ce qui allié à Parcoursup va encore rendre plus inégalitaire l'accès au supérieur. Si la question avait été vraiment sanitaire on aurait pu décaler les épreuves type E3C en fin d'année pour les 1^{ère} et terminale, à l'instar de ce qui se passe pour les élections départementales et régionales qui vont être décalées en juin.

« La crise sanitaire a bon dos pour aller à marche forcée vers l'école inégalitaire que souhaite Blanquer »

Nous revendiquons une épreuve finale anonyme et nationale pour qu'un minimum d'égalité existe entre les candidats-es. Ce n'est pas le choix de ce ministère qui profite de la crise sanitaire pour faire passer une réforme largement rejetée par les personnels qui crée de la désorganisation dans les établissements, les met davantage en concurrence et crée une école encore plus inégalitaire. Merci, Monsieur le ministre...

Samuel Serre

Une banalisation généralisée

Nous avons repris le chemin des bahuts le 2 novembre 2020 dans un contexte doublement particulier et nous avons été doublement déçu-es. Pourquoi ? Le vendredi 16 octobre, l'un de nos collègues se faisait décapiter à la sortie de son collège à Conflans-Sainte-Honorine. Suite à cet événement d'une violence inouïe, Jean-Michel Blanquer avait annoncé un hommage national le jour de la rentrée avec une banalisation des deux premières heures.

Quelques heures avant le week-end, notre ministre a fait volte-face et nous ne pouvions plus rendre hommage comme on l'aurait désiré. Face aux situations sanitaires et sécuritaires, nous devons accueillir nos élèves dès 8h, sans concertation ni temps de préparation entre collègues, cela semblait être le minimum pour reprendre les cours.

En ce qui concerne le protocole sanitaire renforcé à mettre en place au plus tard le 9 novembre 2020, dans nos bahuts nous avons dû faire pression en se mettant en grève dès le lundi de la rentrée pour qu'une réelle réflexion soit prise pour alléger les groupes assez rapidement. Nous allons travailler tout en étant confiné-es.

Encore une fois, le ministre s'est déchargé sur des personnels maltraités de ses responsabilités et les décisions devaient être prises au cas par cas, au niveau local.

Amal Navailh

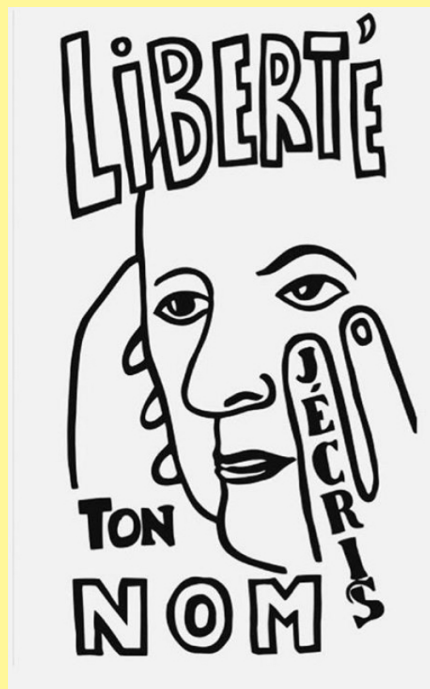
La liberté d'expression, une liberté à ne pas modérer

Il s'agit d'un droit fondamental, au cœur de notre métier d'éducation : la liberté d'expression. La contourner, s'en détourner serait une erreur puisqu'elle génère aussi d'autres droits fondamentaux et permet à l'élève qui est au cœur de nos préoccupations de se développer. Elle nous permet d'activer sa faculté de discernement, d'ouverture, de tolérance. Dire seulement ce qui est permis n'est pas l'usage d'une liberté mais l'usage d'un droit.

Habitant cette société de l'information, notre collègue Samuel Paty n'en a pas abusé, il en a seulement usé pour montrer à ses élèves que notre société nous permet de s'en servir. Dans l'éducation, cette liberté doit encore moins être remise en question car elle est le fondement même de l'apprentissage. Celui qui apprend la découvre et se familiarise avec elle pour pouvoir à son tour user de sa place de citoyen et de ses droits. Notre statut d'enseignant-e nous amène à l'exercer à travers cette liberté pédagogique qui nous est donnée.

La liberté d'expression est une question abordée à travers les programmes d'EMC – enseignement moral et civique destiné à échanger et débattre afin d'éveiller l'esprit critique des élèves, de les confronter à une certaine forme de controverse des savoirs – à travers des sujets d'étude comme « Respecter autrui », « Acquérir et partager les valeurs de la République », ou alors à travers le seul thème « La liberté ». Ainsi, la dimension civique est inhérente à cette liberté individuelle vécue en classe collectivement, dans le respect de l'autre.

La sphère enseignante ne doit pas alors lâcher ce combat qui construit l'autonomie de jugement et le citoyen de demain.



Katy Odoard

Flashez pour adhérer !



Pourquoi se syndiquer à la CGT Educ'Action ?

Parce que se syndiquer à la CGT Educ'Action c'est faire le choix :

- de ne pas rester seul-e face à l'administration ;
- de rejoindre d'autres salarié-es pour défendre et conquérir de nouveaux droits ;
- d'être accompagné-e au mieux dans le déroulement de sa carrière.
- d'une confédération syndicale qui entend réunir tou-ttes les travailleurs et les travailleuses en refusant toute forme de corporatisme ;
- de renforcer un syndicat de transformation sociale qui rassemble enfin les enseignant-es, les non-enseignant-es, les salarié-es du public et du privé ;
- de se prononcer pour un syndicalisme de combat ; de donner un signal fort au gouvernement et se battre pour que l'École redevienne une priorité nationale.

Sur le web

 cgteduc92.ouvaton.org
 <https://www.cgteduc-versailles.fr/>
(site académique)

Nos permanences syndicales à Nanterre

Attention : il est préférable de prendre rendez-vous ou d'appeler avant de venir car il peut arriver que nous soyons dans l'obligation d'accompagner un établissement ou un collègue en audience.

Mercredi
9 h - 12h

Vendredi
09h - 12h
14h - 17h

Nous contacter

 CGT Educ'action 92

32-34 av des Champs Pierreux
92000 NANTERRE

 06 31 33 47 55/06 81 96 51 23

1er degré 06 40 58 25 46

2nd degré 06 38 79 32 38

 cgteduc92@gmail.com